



Section 02

Théories physiques : méthodes,
modèles et applications.

Motion

De l'utilisation de la visio pour les auditions

Lors de la session de printemps, la Section 02 du CoNRS a discuté des conditions d'audition pour le concours et en particulier d'une motion initiée par une autre Section et demandant le retour du présentiel. Nous avons décidé de ne pas nous y associer. Nous pensons que les auditions en présentiel restent idéales mais que laisser au candidat le choix du distanciel est aujourd'hui nécessaire, pour réduire d'une part les coûts écologiques et économiques importants des longs déplacements, et d'autre part pour ne pas éliminer des candidat-e-s de qualité pour des raisons aléatoires et/ou temporaires comme des problèmes de santé ou une grossesse. De plus, nous n'avons pas eu de problèmes techniques importants. Pour 2 candidats sur 38, nous avons eu des problèmes de connexion qui ont été rapidement réglés sans produire de retards significatifs.

Au contraire des auditions, la présence du jury dans une même pièce est plus que bénéfique car primordiale à la fluidité des délibérations. Un format distanciel pour un tel exercice ne devrait être utilisé qu'en cas de situation exceptionnelle.

Motion adoptée le 20 juin 2022

20 votants : 19 oui, 0 non, 1 abstention

David DEAN
Président de la Section

Destinataires :

- Monsieur Antoine PETIT, président directeur général du CNRS,
- Monsieur Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS,
- Monsieur Christophe COUDROY, directeur général délégué aux ressources du CNRS,
- Monsieur Hugues de LA GIRAUDIERE, directeur des ressources humaines du CNRS,
- Madame Magali LISBONNE, responsable du service central des concours,
- Madame Francesca GRASSIA, secrétaire générale du Comité national,
- Monsieur Thierry DAUXOIS, directeur de l'INP,
- Monsieur Bertrand GEORGEOT, directeur adjoint scientifique, INP,
- Monsieur Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national (CPCN).